



UNIR



## Compte rendu de la réunion annuelle des délégués titulaires UNIR du 25 novembre 2015.

Le président ouvre la séance, souhaite la bienvenue et remercie les délégués de leur venue. L'Assemblée consacre une minute de silence à nos disparus, messieurs Jean-Marie GRIVEL et Jacques COLLOT, sans oublier les victimes des attentats du vendredi 13 novembre 2015.

### Intervention de Marie Françoise LEFLON :

Une intersyndicale a eu lieu la semaine dernière suite aux attentats : pas d'unité syndicale, la CGT et SUD sont contre l'état d'urgence car ils considèrent que cela est une entrave à la liberté de manifester, notamment la marche COP21.

### Actualités :

- Loi El Khomri
- Loi Macron
- Loi Rebsamen
- Négociation du statut de l'encadrement
- Représentativité 2017, les adhésions sont d'autant plus nécessaires afin d'augmenter la part de cotisation dans le budget confédéral.



M-F.LEFLON – D.DELABARRE – P.VOISINE

❖ **Loi El Khomri, fin janvier-février :**

Monsieur Valls ouvre une réflexion sur le code du travail.

Messieurs Badinter et Lyon-Céan ont sorti un livre, « le travail et la loi ».

Auparavant, monsieur Combexelle avait sorti un rapport sur le sujet, la confédération a étudié ce rapport.

Dans la même loi, il y aura le compte personnel d'activité. Les droits sont attribués au salarié et non à la convention collective ou au contrat de travail (compte formation, épargne temps...).

❖ **Loi Macron : Méfiance !**

Rapport Mettling sur les conséquences de la digitalisation. Des centaines de milliers d'emplois seront supprimés par ce passage à la digitalisation mais l'on ne sait pas combien il y aura de création d'emplois. Ce qui va changer, c'est le mode de travail, chamboulement total à anticiper, problème de la protection sociale. Le bureau confédéral travaillera toute la journée du 8 décembre sur la digitalisation et le CPA.

❖ **Loi Rebsamen : Loi sur le dialogue social.**

Nous attendons toujours des décrets mais la loi est moins mauvaise que n'aurait été un accord interprofessionnel.

❖ **Négociation statut de l'encadrement :**

Ce qui compte, ce n'est pas tant le salaire que le diplôme, l'autonomie...

45% du Medef se demande si le statut cadre se justifie ? Le groupe de travail s'appelle « experts et managers » au cas où l'utilisation du terme encadrement ne serait plus possible. Le patronat va être obligé de renégocier l'accord de 1983 sur le statut de l'encadrement.

❖ **APEC :**

Avoir la présidence a été très difficile.

❖ **Congrès 1<sup>er</sup> et 2 juin 2016 :**

1<sup>er</sup> et 2 juin 2016 : Sur 2 jours, se déroulera à Lyon avec un dîner de gala le jeudi soir.

« Réformisme Militant », marque déposée, à ce jour, le slogan n'est pas trouvé.

Concernant le congrès des 1er et 2 juin 2016, madame Leflon a sollicité l'UNIR Lyon à la préparation de celui-ci.

Après la présentation de ces points, un échange questions-réponses a permis à la salle de s'exprimer.

### [Exposé de Jacques Martel sur les retraites complémentaires Agirc arrco :](#)

Voir Unir informations N°58 et le document remis lors de la réunion.

### [Projet de loi sur le vieillissement :](#)

Dernières étapes avant la promulgation prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les décrets sont en cours de préparation.

Le CNRPA a la possibilité de donner des avis sur les décrets, le gouvernement refuse toujours que les organisations syndicales siègent au comité des financeurs.

### [Présentation du Memento Familial :](#)

Les délégués ont été heureux de la finalisation du memento familial qui était très attendu.

Le document sera diffusé en pdf et non en word.

### [Fichiers :](#)

En juillet 2016, les délégués pourront extraire la liste des adhérents retraités dans les UD et UR.

Chaque délégué a reçu une clef USB avec le fichier de son département ou région tel qu'il existe aujourd'hui.

En 2016, 3 fédérations expérimenteront le fait que l'adhérent lui-même puisse modifier certaines données tel que le numéro de téléphone, adresse électronique..., ceci dans le cadre de la suppression des timbres.

### [Présentation du document 5 bonnes raisons de rester adhérent :](#)

Document intéressant.

Il manque la validation de la confédération avant la diffusion de celui-ci.

### Témoignages de délégués :

Madame Bollot a témoigné pour le département du Rhône.

Monsieur Joly, pour le département Pas de Calais.

Monsieur Voirin, pour la région Lorraine.

Ces témoignages ont été très appréciés et applaudis par l'assemblée.

### Renouvellement des Unions :

Le président a fait part aux délégués des modalités de renouvellement des Unions Territoriales concernant les délégués UNIR. Il faut se référer aux statuts types des unions régionales et départementales datées de 2012 et non à la note diffusée par Le pôle action syndicale aux unions régionales.

Samira enverra la partie concernant les élections à tous les délégués UNIR.

Le président insiste sur le fait qu'il souhaite que les candidats au poste de délégué UNIR soient motivés afin d'exercer ce mandat dans de bonnes conditions.

### Questions diverses :

- 1) Qu'est devenu le questionnaire envoyé par l'UNIR aux délégués territoriaux concernant les attentes des retraités. Patrick Voisine signale aux délégués que l'analyse du questionnaire est disponible sur le site intranet UNIR.
- 2) Un délégué propose que l'UNIR envoie directement le document « 5 bonnes raisons » aux adhérents de 59 ans et plus avec une lettre d'accompagnement.
- 3) Un autre délégué nous fait part que la CFDT a mis en place une plateforme d'échanges pour les retraités.

16h, le président clôture la réunion et souhaite un bon retour à tout le monde et de bonnes fêtes de fin d'année et les invite au verre de l'amitié.